



## COMPTE-RENDU DU C.C.A.S. DU 17 FEVRIER 2016

Personnes absentes excusées : Mme Jacqueline MOTTET, pouvoir à Mme Stéphane VIVIER  
Mme Viviane SOUILLOT

### I – COMPTE ADMINISTRATIF C.C.A.S. 2015

- Après présentation du compte administratif qui présente un excédent de fonctionnement de 2°267,62 €, M le Maire ayant donné les informations nécessaires, quitte la salle au moment du vote. Les membres du CCAS approuvent à l'unanimité celui-ci et décident d'affecter ce résultat à la section de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2016.
- Après présentation du compte de gestion, les membres du CCAS l'approuvent à l'unanimité.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2016

### I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DU 20/01/2016

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 20/01/2016 est approuvé à l'unanimité.

### II - DELIBERATIONS

**1) Comptes administratifs 2015** : Les résultats du compte administratif 2015 sont présentés au conseil municipal :

**Budget communal** : Section de fonctionnement : + 212°393,64 € ; Section d'investissement : -37°324,29 €

**Budget assainissement** : Section d'exploitation : +42°960,24 € ; Section d'investissement : -5 554,60 €

M. le Maire quitte la salle au moment du vote, après avoir apporté les explications nécessaires. Le conseil municipal approuve à 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le compte administratif.

**2) Comptes de gestion** : Ce document de synthèse, établi par le receveur municipal, rassemble tous les mouvements de compte au titre de l'exercice 2015. Il est en tous points concordant avec le compte administratif 2015. Le conseil municipal par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention, approuve le compte de gestion 2015 du budget communal et le compte de gestion 2015 du budget assainissement.

**3) Affectation de résultat** : M. le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 212°393,64€ en report à nouveau à la section recette de fonctionnement pour 175°069,35 € et au financement de la section d'investissement pour 37°324,29 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention, décide de suivre cette proposition.

Concernant l'affectation de résultat du budget assainissement, sur proposition de M le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention décide d'affecter l'excédent de la section d'exploitation, soit la somme de 42°960,24 €, à la section d'investissement du budget 2016 pour 5 554,60€, et en report d'excédent à la section d'exploitation du budget 2015 pour 37°405,64 €.

**4) Demande de subvention d'Etat**: Dans le cadre du dossier de mise en accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, M le maire demande l'autorisation de solliciter une subvention (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), sachant que le montant prévisionnel s'élève à 545°000 €. Le conseil approuve à l'unanimité.

**5) Délégué SICED** : Il apparaît judicieux de désigner M. Bernard GUIMIOT, en charge des questions d'assainissement, délégué de la commune auprès du Syndicat Intercommunal de la Collecte et de l'Elimination des Déchets, en lieu et place de M. Stéphane VIVIER, afin de centraliser la gestion globale de l'assainissement communal. Le conseil approuve à l'unanimité.

**6) Appels d'offres** : M. le maire demande au conseil municipal l'autorisation de procéder aux deux appels d'offres à relancer cette année, à savoir celui des transports scolaires (tous les 4 ans) et celui de la restauration scolaire (tous les 2 ans). Le conseil autorise M. le Maire, à 12 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention M. le Maire à lancer l'appel d'offre pour les transports scolaires. Le conseil autorise M. le Maire à 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention M. le Maire à lancer l'appel d'offre pour la restauration scolaire.

**7) Indemnité de fonction du Maire :** Une nouvelle mesure, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016, prévoit que « les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités fixées selon le barème prévu », soit 43 % de l'indice 1015. M. le maire propose de délibérer pour rétablir le taux voté en 2014 qui s'élève à 38 % du même indice, afin de ne pas maintenir cette automaticité. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour M. le Maire une indemnité inférieure au barème, soit 38 % de l'indice 1015, applicable à compter du 01/03/2016.

### **III – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :**

**1) Commission Voirie :** La commission prépare ses propositions d'investissement pour l'élaboration du budget 2016 à partir des devis reçus et a dressé la liste des travaux d'entretien à prévoir sur l'année. Une première somme de 3°000 € est proposée en investissement concernant le matériel de fauchage.

**2) Commission Sécurité :** La création d'un chemin piétonnier sécurisé dans le bourg est à l'étude, tout comme la modification de l'emplacement de l'abri de bus de Faussigny (à décaler sur le bord de la chaussée). Une réflexion est menée sur la priorité de circulation dans le cas d'une rue en impasse ; des informations complémentaires seront sollicitées.

**3) Commission Cimetière :** Des devis sont en attente concernant l'accessibilité aux allées du cimetière.

**4) Commission Bâtiments:** Des devis sont en attente pour les travaux mineurs de mise en accessibilité des bâtiments publics à caractère obligatoire, et les demandes de travaux sont à l'étude en vue du budget à venir.

### **IV – INFORMATIONS DIVERSES :**

**1) Vente des garages de St Marcel :** La vente définitive a été signée en janvier pour la somme de 115°000 € reversés à la commune.

**2) Zonage d'assainissement :** Le cabinet d'études partenaire de la commune entame les démarches de réactualisation des données afin de permettre une révision cohérente du zonage collectif en vue de la procédure réglementaire qui suivra.

**3) Point sur la fiscalité :** Les exonérations fiscales actuellement délibérées par la commune sont présentées au conseil comme chaque année pour réflexion, étant réétudiées au moment du vote du budget.

**4) Demande de subventions reçues :** Le conseil, après étude des demandes de subventions envoyées en mairie, a fixé la liste des organismes bénéficiaires (en privilégiant les demandes locales et/ou partenaires de la commune) pour une somme légèrement inférieure à l'année 2015.

## **INFOS**

### **MANIFESTATIONS A VENIR**

- **Vendredi 18 mars 2016 :** LOTO Axone Compétition, à 20h00 salle polyvalente. Ouverture des portes à 19h00.

### **ASSEMBLEE GENERALE SOCIETE DE CHASSE**

L'Assemblée Générale se tiendra dimanche 6 mars 2016 à 10h00 salle polyvalente.

### **OUVERTURE DE LA PECHE AU PLAN D'EAU**

Ouverture de la pêche au plan d'eau : samedi 19 mars 2016 à 08h00 (matinée truites)

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Tous les jeunes français et françaises nés en 2000 sont tenus de se faire recenser en Mairie de leur domicile et ce, entre la date anniversaire de leur 16 ans et les trois mois qui suivent.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement leur sera délivrée.